



**IMMOBILIER TISSIDRE**

SARL au capital de 114032 € - RCS Agen 353 254 717

Siège social : 39 Cours Victor Hugo 47000 AGEN

Tél : 05.53.66.88.84 - E-mail : [agen@laforet.com](mailto:agen@laforet.com)

## Ventes – Barème à compter du 01/06/2021

**Honoraires de transaction** (Hors cas particuliers\* - Voir ci-dessous)

Prix Net Vendeur € TTC	Honoraires TTC
De 1 € à 40.000 €	10 % TTC*
De 40.001 à 150.000 €	8 % TTC
De 150.001 à 250.000 €	7 % TTC
De 250.001 à 350.000 €	6 % TTC
De 350.001 à 500.000 €	5 % TTC
Au-delà de 500.000 €	4 % TTC

\*Perception minimum de 2000 € TTC

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien.

Taux de TVA applicable : 20 %.

### \*Cas particuliers :

→ **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

→ **Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :**

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

## Locations – Barème à compter du 01/06/2021

**Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :**

- **Entremise et négociation** : Offerts
- **Etude du dossier, visites et rédaction du contrat de bail** : 8 € / m<sup>2</sup>, (Plafond cf. loi ALUR) à partager entre le bailleur et le locataire.
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € / m<sup>2</sup>, (Plafond cf. loi ALUR) à partager entre le bailleur et le locataire\*
- **Etat des lieux de sortie** : 3 € / m<sup>2</sup>, (Plafond cf. loi ALUR) à charge bailleur\*

\*Perception minimum de CENT VINGT € TTC (120,00 euros TTC)

**Honoraires pour les autres baux :**

**Bail commercial** : 6 % TTC du loyer triennal hors charge à la charge exclusive du preneur.

**Parking et garage** : 20 % TTC du loyer annuel hors charge à la charge exclusive du locataire.

## Prestations particulières – Barème à compter du 01/06/2021

**Avis de Valeur d'un bien jusqu'à 200 m<sup>2</sup> habitables** : 180 € TTC

(A partir de 201 m<sup>2</sup> habitables sur devis)

---

SARL IMMOBILIER TISSIDRE au capital de 114 032 € - Immatriculée au RCS d'Agen, 353 254 717 - N° TVA intra-communautaire : FR 7235325471700013 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier - Carte(s) professionnelle(s) n°47012016000003630 délivrée par la CCI d'Agen – Activité(s) : Transaction - Garantie financière Transaction : ALLIANZ - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION.

Chaque agence Laforêt est une entité juridiquement et financièrement indépendante.